



Nouvelles de Guilers

Mairie : 16, rue Charles de Gaulle - 29820 GUILERS - Tél. : 02 98 07 61 52 / Fax : 02 98 07 46 44
Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et 13h30 à 17h30.
 Le samedi : de 9h à 12h.
Service urbanisme : fermeture au public le mardi après-midi et le jeudi après-midi.
Horaires d'ouverture de la Guilthèque : lundi : fermé / mardi : 14h - 18h / mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h / jeudi : fermé / vendredi : 14h - 18h / samedi : 10h - 12h et 14h - 17h. Tél. : 02 98 07 44 55.



Agenda

Samedi 21 février

21h - Espace Marcel Pagnol : Fest Noz organisé par L' Agora

Dimanche 22 février

15h30 - AS Guilers : Seniors B reçoit Lanrivoaré

Judi 26 février

De 16h30 à 20h - Place de la Libération : marché

www.mairie-guilers.fr

Vendredi 20 février

Courriel :

ville@mairie-guilers.fr
nouvelles@mairie-guilers.fr

2015
n°1896

Monsieur le Maire
reçoit sur rendez-vous au 02 98 07 61 52 (code 3).

Permanence des Élus
Samedi 21 février
De 10h à 12h en mairie, Nadine VOURC'H, Adjointe au Maire.

Permanence de la Conseillère Générale
Samedi 21 février
De 10 à 12h en mairie, Pascale MAHE, Vice-présidente du Conseil Général

Programmation culturelle

DREYFUS / DEVOS

Spectacle/Humour

Samedi 28 février

20h30

Salle Agora

20€/15€



Etat civil

Naissances :

Lewis et Loris CABRIMOL - « Pen ar Pont »

Numéros utiles

Gendarmerie de Guilers : 02 98 07 44 68
SAMU : 15 / **Pompiers** : 18
Eau du Ponant : 02 29 00 78 78
Guilers Taxi : 02 98 07 69 48
Taxi Petton : 06 10 09 45 79
Ambulances de Guilers : 02 98 36 45 45



Médecin de garde

Week-end du 21/02
Pour obtenir le nom du médecin de garde faites le 15.

Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la semaine et tous les jours de 12h à 14h.
Contactez le 32 37.

Samedi 28 février à 14h

Rencontre/dédicace avec un auteur Guilérien

«14-18. La vie. La guerre. Les Américains à Brest en 1917» : M. Marcel HERVE, Guilérien, a écrit sur la vie à Brest pendant la 1^{ère} Guerre Mondiale, et les relations des habitants avec les troupes de passage. Il viendra nous présenter son ouvrage à partir d'illustrations et de cartes postales, le samedi 28 février prochain de 14h à 15h, et sera présent à la Guilthèque jusqu'à 17h pour une rencontre-dédicace avec le public.

En effet, cette période tourmentée a transformé la ville et influé sur le comportement des habitants. M. Hervé parlera donc de la vie à Brest pendant la Grande Guerre. Il évoquera les régiments de la ville, les débuts du conflit, les arrivées de troupes étrangères... Brest n'y a pas échappé, l'arsenal et les industries d'armement, l'installation de la marine américaine dans la ville, les premiers convois et l'arrivée du jazz à Brest... Des illustrations originales du livre et des objets d'époque seront également présentés dans l'espace d'exposition de la Guilthèque.

Venez nombreux découvrir l'Histoire d'un quotidien brestois oublié.
Gratuit et ouvert à tous.

Infirmiers

Mme Le Roux, Mme Habasque, Mme Quiviger : 06 08 24 37 65 - 5, rue St Valentin
Mme Amil, Mme Merdy, Mme Guillou, Mme Ulliac, Mme Pochart : 06 82 18 22 78 - 5, rue St Valentin
Mme Couard, Mme Favennec : 02 98 36 41 58 - 24, rue Charles de Gaulle

Permanences

Assistante sociale : prendre rendez-vous au C.D.A.S. Territoire de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest au 0298470809. Rdv possible à Guilers.
Mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans : place Napoléon III à Brest 0298472553.
Puéricultrice : permanences les lundis de 14h à 16h30 et les vendredis de 9h à 11h30 au CDAS de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest. Uniquement sur rdv au 0298470809.
ADMR Guilers-Bohars : service d'aide à domicile, rue Abbé de l'Épée à Guilers, 0298076905. Permanences : mardi 10h à 12h et vendredi 14h à 17h.
Relais Parents Assistantes Maternelles : service ouvert les lundis (à Bohars), les mardis, mercredis, jeudis toute la journée et le vendredi matin (à Guilers). Permanences téléphoniques : le lundi de 14h à 16h à Bohars au 0298011404 ; le mardi de 10h à 12h à Guilers au 0298310436. Courriel : ram.guilers.bohars@mairie-guilers.fr

La mairie vous informe

Recensement militaire national

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent obligatoirement se faire recenser en mairie **à partir de leurs 16 ans révolus**, dans le trimestre de leur anniversaire. Sont actuellement concernés les jeunes nés en **février 1999** ainsi que les jeunes nés en janvier 1999 pouvant encore régulariser leur situation. Une attestation (à conserver précieusement) leur sera délivrée. Celle-ci permettra l'inscription à certains examens et concours. **Aucun duplicata ne sera délivré.** Se présenter en mairie avec le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Dératiseur

Prochain passage du dératiseur le **vendredi 27 février le matin**. Inscription à l'accueil de la mairie ou au 02.98.07.61.52. (code 5).

Permanence du conciliateur de justice

Permanence du conciliateur de justice le **lundi 2 mars**, de 14h à 17h. M. QUINIOU reçoit **uniquement sur rendez-vous** pris à l'accueil de la mairie au 02.98.07.61.52. (code 5).

Médaille de la famille Française

Les mères de famille, ayant élevé quatre enfants ou plus et dont l'aîné est âgé d'au moins 16 ans, sont invitées, si elles le souhaitent, à passer en Mairie afin de compléter le dossier de demande de la médaille de la famille Française **avant le 1^{er} mars 2015**. Vous munir du livret de famille, des certificats de scolarité pour les enfants d'âge scolaire et d'un extrait d'acte de naissance pour les enfants recueillis. En cas de divorce, l'extrait du jugement l'ayant prononcé.

Obtention des titres d'identité

Le délai d'obtention pour une **carte d'identité** est de 2 à 3 semaines. **Pour les passeports** : les dossiers sont à retirer en mairie avec la liste des pièces à réunir avant de prendre rdv dans une mairie équipée de la station biométrique. **Dans notre secteur : mairie de Saint-Renan ou de Brest Bellevue.** Pour plus d'informations, contactez la mairie au 02.98.07.61.52 (code 5).

Prolongation de la durée de validité des CNI

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes d'identité délivrées aux personnes majeures est passée à **15 ans**. Tous les titres délivrés après le 1^{er} janvier 2004 sont valables 5 ans de plus sans aucune formalité. La Sous-préfecture n'acceptera le renouvellement de ces titres qu'aux motifs de changement d'état-civil ou d'adresse. Pour les personnes devant effectuer un voyage hors de l'espace Schengen et de l'Union Européenne, dans un pays qui accepte ce document à ses frontières (Turquie, Tunisie, Maroc, Egypte notamment), les autorités étatiques ont été informées de la prolongation de la durée de validité du titre. Pour de plus amples informations, les usagers sont cependant invités à consulter le site de « **conseils aux voyageurs** » du ministère des Affaires Etrangères. Vous aurez aussi la possibilité de télécharger, sur les sites ministériels « diplomatie.gouv.fr » et « interieur.gouv.fr » un document attestant de la prolongation de la validité de votre carte nationale d'identité. **Les CNI délivrées à des personnes mineures conserveront, en revanche, une durée de validité de 10 ans.**

Démarchages abusifs

Attention ! Il nous a été signalé dernièrement que, sur la commune, des démarcheurs proposent par téléphone des études présentées comme obligatoires sur votre habitation, avec pour aide, une subvention donnée par le Conseil Général. Après renseignements pris auprès de ce dernier, nous tenons à vous préciser que ces personnes ne sont pas habilitées par celui-ci pour établir ces études et solliciter ces aides. **Soyez vigilants ! Renseignez-vous avant de signer quelque contrat que ce soit.** Vous n'avez aucune obligation de donner suite à ce démarchage.

Kéolis : modification de la ligne de bus

SERVICES SCOLAIRES

A compter du samedi 28 février, la desserte scolaire Guilers-Kérichen-Lesven (ligne n°52), du samedi matin est supprimée :

- ♦ **En direction de Kérichen**, les lycéens, le samedi matin, pourront se reporter sur la ligne 10 à 7h16 à la station de Guilers-Mairie et prendre une correspondance avec la ligne 7 à la station Liberté à 7h39.
- ♦ **A destination de Guilers**, les lycéens, le samedi midi, pourront prendre le bus de la ligne 9 à 12h10 à la station Kérichen-Lycée, jusqu'à la station Liberté, et prendre la ligne 10 à cette même station à 12h34 en direction de Guilers.

Aucun changement sur les autres jours de la semaine.

Législation des poulaillers en agglomération

Article 26 du règlement sanitaire départemental (extraits) - Présence d'animaux dans les habitations, leurs dépendances, leurs abords et les locaux communs.

Il est interdit d'élever et d'entretenir dans l'intérieur des habitations, leurs dépendances et leurs abords et de laisser stationner dans les locaux communs des animaux de toutes espèces dont le nombre, le comportement ou l'état de santé pourraient porter atteinte à la sécurité ou la salubrité des habitations ou de leurs voisinages.

En zone agglomérée, le nombre d'animaux adulte ne pourra en aucun cas être supérieur à 10 pour les volailles ou les lapins, à 5 pour les chiens ou les chats, sans que le nombre cumulé d'animaux n'excède 15.

Les installations renfermant des animaux vivants, notamment les clapiers, poulaillers et pigeonniers, doivent être maintenus constamment en bon état de propreté et d'entretien et être distantes d'au moins 10 mètres de toute habitation habitée par des tiers. Ils sont désinfectés et désinsectisés aussi souvent qu'il est nécessaire ; les fumiers doivent être évacués en tant que de besoin pour ne pas incommoder le voisinage.

Programme de l'Espace Jeunes

Le mercredi 25 février : « Viens faire le programme des prochaines vacances », rdv à l'E.J. à 15h - gratuit - PKA.

Le samedi 28 février : « Festigeek », rdv à l'E.J. à 13h30 - gratuit.

Vous pouvez contacter l'Espace Jeunes pour plus de renseignements et pour les inscriptions au 02.98.07.61.83. Les programmes des mois de mars et avril sont disponibles au local de l'Espace Jeunes et sur le site de la ville www.mairie-guilers.fr/.

Menus de la cantine du 23 au 27 février 2015



Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Pâté de campagne	Pain au levain (bio)	Salade de maïs	Tomate fromagère
Tajine de bœuf aux fruits secs (v.o.f.)	Mâche aux croûtons	Cassoulet maison	Aiguillette de poulet sauce diable
Coquillettes (bio)	Lieu sauce vanillée	Emmental (bio)	Lentilles aux carottes (bio)
Morbier	Blé aux légumes (bio)	Kiwi (bio)	Liégeois chocolat
Orange (bio)	Fromage blanc aux fruits		

La mairie vous informe (suite)

La Guilthèque

A noter dans vos agendas

Marcel HERVE, auteur guilérien, viendra nous présenter son ouvrage « 14-18. La vie. La guerre. Les Américains à Brest en 1917 » à partir d'illustrations et de cartes postales, le samedi 28 février de 14h à 15h, et sera présent à la Guilthèque jusqu'à 17h pour une rencontre-dédicace avec les lecteurs.

Créneaux d'animations pour les assistantes maternelles : il est proposé aux assistantes maternelles de la commune des créneaux d'animations autour du livre le **1^{er} mercredi du mois** de 9h30 à 10h15 et de 10h30 à 11h15 (hors vacances scolaires). Les inscriptions se font directement à la Guilthèque. Cette animation concerne les enfants de 6 mois à 3 ans. Pensez à réserver car les places sont limitées (pas plus de 10 enfants par groupe).

Animation Bébés-Lecteurs « Les p'tits-loups lisent » : cette animation est réservée aux enfants de 6 mois à 3 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents. Les séances ont lieu un vendredi par mois de 10h à 11h. Les inscriptions sont valables pour une saison complète (d'octobre à juin).

Exposition de peintures « Ar mor » par Jean GUILCHER du 3 au 27 février.

Visible aux horaires d'ouverture de la Guilthèque.



CCAS

Epicerie Sociale

L'épicerie sociale sera ouverte le **mercredi 25 février** de 11h à 12h et de 14h à 15h30, et le **jeudi 26 février** de 9h30 à 11h.

Séjour Seniors

Le séjour seniors organisé par le CCAS en partenariat avec l'ANCV se déroulera **du dimanche 30 août au dimanche 6 septembre** dans le Morbihan, au village vacances Ty an Diaoul à Sarzeau.

Le coût du séjour s'élève à **389€** (hors transport, garantie annulation, et taxe de séjour). Selon leur avis d'imposition, les participants peuvent être éligibles à l'aide financière de l'ANCV pour un montant de **185€**, soit un coût de séjour de **204€**.

Peuvent s'inscrire au séjour : les personnes retraitées ou sans activité professionnelle résidant en France, ayant plus de 60 ans à la date du départ ou 55 ans pour les personnes en situation de handicap. Présentation et **INSCRIPTION** au séjour :

le jeudi 26 février à 14h - Salle Gauguin.

Se munir d'une **COPIE** d'une pièce d'identité et du dernier avis d'imposition (reçu en septembre 2014).

Urbanisme/Voirie



Déclarations préalables de travaux :

- ♦ ESID DE BREST, Ministère de la Défense, impasse de la Redoute - réfection toiture hangar.
- ♦ LEONARD Yann, 44, rue Victor Ségalen - création ouverture sur pignon.
- ♦ GRAMOULLE Christophe, 105, rue Dumont d'Urville - remplacement porte de garage.

Le lotissement communal « Les Hauts de Kéruzanval »

Un lotissement communal de 14 lots sera aménagé dans la seconde tranche de la ZAC de Pen ar C'hoat. Ce lotissement a pour objectif de faciliter l'accès à la propriété de jeunes ménages et privilégier l'accueil des familles ayant des enfants en bas âge, ou susceptibles d'en avoir. Si vous êtes intéressé par l'achat d'un lot, vous pouvez retirer un dossier d'inscription à l'accueil de la mairie et le rapporter pour **le 15 mars 2015, dernier délai**.

Urbanisme/Voirie (suite)

Info chantier : ZAC de Pen Ar C'hoat

Depuis le **lundi 9 février**, les accès de ce quartier sont modifiés :

- ♦ L'accès de la route de Milizac se fait par la rue Jean Rostand et non par le rond-point situé au nord, avec une interdiction aux véhicules dont le poids est supérieur à 3,5 t.
- ♦ Cette interdiction se retrouve également rue de Pen ar C'hoat et à la limite de la Z.A. de Kérébars, rue Lucie Randoïn.
- ♦ La circulation des poids-lourds se fera par la rue de Milizac et la rue de la Gare.

Nous veillerons à ce que ce chantier important se réalise de la meilleure façon pour tous et nous espérons vivement faciliter le bon déroulement des travaux en perturbant le moins possible votre quotidien.

Enquête publique relative au projet de désaffectation en vue de la cession à M. et Mme Arnaud JOANNIC d'un chemin rural dans la Z.A.C. de Pen ar C'hoat

Par arrêté municipal du 5 février 2015, le Maire de Guilers a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de désaffectation en vue de la cession à Monsieur et Madame JOANNIC, d'un chemin rural dans la Z.A.C. de Pen ar C'hoat. Monsieur Jean-Yves GALLIC est désigné comme Commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie de Guilers, du lundi 23 février au lundi 9 mars 2015 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Le dossier d'enquête publique pourra être consulté aux jours habituels d'ouverture de la mairie ainsi que sur le site de la mairie de Guilers : www.mairie-guilers.fr.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie : le lundi 23 février 2015 de 9 heures à 11 heures et le lundi 9 mars 2015 de 14 heures à 16 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, déposé en Mairie. Elles pourront également être transmises à l'intention de M. le Commissaire enquêteur par écrit, en les adressant en Mairie ou par courriel : ville@mairie-guilers.fr

Enquête publique relative au projet de désaffectation en vue de la cession à Mme Yvonne DALIDEC d'un chemin rural à Kermabiven

Par arrêté municipal du 5 février 2015, le Maire de Guilers a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de désaffectation en vue de la cession à Madame Yvonne DALIDEC, d'un chemin rural à Kermabiven. Monsieur Jean-Yves GALLIC est désigné comme Commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie de Guilers, du lundi 23 février au lundi 9 mars 2015 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Le dossier d'enquête publique pourra être consulté aux jours habituels d'ouverture de la mairie ainsi que sur le site de la mairie de Guilers : www.mairie-guilers.fr.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie : le lundi 23 février 2015 de 9 heures à 11 heures et le lundi 09 mars 2015 de 14 heures à 16 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, déposé en Mairie. Elles pourront également être transmises à l'intention de M. le Commissaire-enquêteur par écrit, en les adressant en Mairie ou par courriel : ville@mairie-guilers.fr

Vie associative

L'Agora

- « Le Monde en Images » : L'Agora vous invite à découvrir l'Italie et l'Autriche, à travers un diaporama, animé par François TREGUER, le **vendredi 27 février à 20h30**. A L'Agora, entrée gratuite.
- La Pause Parents propose un atelier de communication bienveillante « En finir avec les rivalités et jalousies entre enfants ». Des techniques simples et efficaces pour les parents ou les professionnels de l'enfance selon la méthode Faber et Mazlish. Cycle de 6 soirées : le mardi de 20h à 22h30 à L'Agora (3 mars, 10 mars, 17 mars, 24 mars, 31 mars, 7 avril). Renseignements et inscriptions : Fany Macklin 06-75-71-84-01 - fany@aristoloche.fr - www.aristoloche.fr
- La Pause Parents propose un atelier portage en écharpe, le **mardi 3 mars** à 10h, à L'Agora, animé par Louli des Bois - Gratuit.
- L'Agora organise une sortie cinéma le **dimanche 22 février**. Séance de 16h30. Minibus et covoiturage. Tarif : 4€ sur inscription.
- Fête du Printemps : dans le cadre du Troc de Plante de la Fête du Printemps, pensez d'ores et déjà, à faire des semis supplémentaires pour venir troquer vos plants le jour de la fête programmée le **25 avril prochain**. Pensez aussi à rempoter les plants dont vous n'aurez plus besoin.
- L'Agora propose une conférence sur « Les Républicains Espagnols » animée par Jean Sala Pala, le **vendredi 6 mars** à 20h30. Entrée gratuite.
- La commission « Culture pour tous » de L'Agora vous propose un Fest Noz le **samedi 21 février**, à 21h, à l'espace Marcel Pagnol (sur plancher) avec Breizh Storming, Evel Treid et des sonneurs locaux. Entrée : 6€. Buvette et crêpes sur place. Première partie entrée libre, à partir de 16h30 : initiation à la danse bretonne avec le soutien d'Aveldorn, vous aurez également la possibilité de parler breton.
- Dans le cadre des « **Samedis des Jardiniers** », L'Agora vous propose de découvrir un outil idéal pour retourner la terre : la Grelinette. Au programme, démonstration et initiation. Rendez-vous le **28 février** à 10h à L'Agora.

Pour tous renseignements : 02 98 07 55 35
L'Agora -79 rue Charles de Gaulle à Guilers.

Guilers Accueille

Mardi 24 février : patchwork, tricot, aquarelle, finitions.
Jedi 26 février : marche, chiffres et lettres, jeux de société.
Pensez à vous inscrire sur la liste (tableau) pour le repas à la crêperie.

Club Emeraude

Le **mardi 24 février**, l'activité principale du club sera le loto interne (réservé aux adhérents) à partir de 14h, salle Jean de Florette. Mise en place de la salle mardi matin à 9h.

Vie Libre

La permanence aura lieu le **dimanche 22 février** de 10h30 à 12h, même adresse.

Sport

Guilers VTT Nature

Samedi 21 février : rdv à 9h au club pour la sortie loisirs. Pas de sortie jeune / **Dimanche 22 février** : rdv à 8h30 pour la sortie club. Rando à Plounéour Menez, départ à 8h30.

Iroise Athlétisme

Marche Nordique : dimanche 22 février : rdv à 9h30 au Fort de Penfeld.
Jogging : mercredi 25 février : rdv à 18h15 au local du club.
Athlétisme : lundi 23 février : à 20h, réunion des entraîneurs EA, PO, BE et MI au local de l'Iroise Athlétisme à Saint-Renan.

Guil' Air Rando

Rendez-vous **dimanche 22 février** à 9h sur le parking du stade Louis Ballard pour une randonnée pédestre vers Bodonou et l'Arc'Hantel.

Sport (suite)

AS Guilers

Vendredi 20 février : Vétérans, repos / **Samedi 21 février** : **U17 « A »**, groupement avec Milizac, match contre Guipavas 2, lieu et horaire voir convocations ; **U 17 « B »**, groupement avec Milizac, match contre Landéda, lieu et horaire voir convocations ; **U15 « A »**, groupement avec Milizac, match amical à la Cavale Blanche contre l'ASPTT à 15h30 ; **U15 « B »**, groupement avec Milizac, match amical à Plouzané contre Plouzané 3 à 13h30 ; **U15 « C »**, groupement avec Milizac, voir convocations ; **U13**, une équipe en tournoi à St Laurent, horaire voir convocations ; **U11**, une équipe en tournoi à St Laurent, horaire voir convocations ; **U9,U8, U7, U6**, repos / **Dimanche 22 février** : **Loisirs**, se déplace à Locmaria, match à 10h ; **Seniors « A »**, se déplace à Guipavas, match à 15h30 ; **Seniors « B »**, reçoit Lanrivoaré, match à 15h30 ; **Seniors « C »**, se déplace à la Légion St Pierre, match à 15h30.

INFORMATIONS

Consulter le site de l'AS G : <http://www.asguilers.fr/>



Amicale Laïque - Section cyclotourisme

Dimanche 22 février : circuit n° 08. G1-G2 : départ 8h45. Distance 79 kms / G3 : départ 8h45. Distance 52 kms. Départ du complexe sportif Louis Ballard.

Entente Saint-Renan / Guilers Handball

Samedi 21 février : à l'extérieur : - 10G, 10F, 14G, 14F, 16G : tournoi PLCB ; SF2 à 19h chez Aber Benoît ; SG1 coupe de Bretagne à 18h30 chez PLERIN.

Comme nous, vous avez vibré en regardant l'équipe de France de Handball lors des derniers championnats du monde ?



Le handball vous intéresse ou peut-être vos enfants ?

N'hésitez pas à vous renseigner sur notre site internet

<http://club.quomodo.com/entente-saint-renan-guilers-handball>

et poussez la porte de nos gymnases... Nos entraîneurs seront ravis de vous convier à un bout d'essai afin de découvrir notre magnifique sport.

Vie commerciale

Le Melland

Roland FRANCOIS vous annonce l'ouverture de son nouveau restaurant (Resto/Snack/Burger), situé au 20, rue Charles de Gaulle, à Guilers.
Horaires d'ouvertures : le lundi de 18h à 21h / Du mardi au jeudi de 11h30 à 14h et de 18h à 21h / Le vendredi et samedi de 11h30 à 14h et de 18h à 22h30.

Vie éducative

Portes ouvertes au Collège Sainte-Marie de Guilers

Vendredi 27 février 16h30 - 19h30 et samedi 28 février 9h30 - 12h.
Ces portes ouvertes sont organisées à l'intention des futurs élèves du collège, quelque soit leur niveau, et de leurs familles. L'accueil sera assuré par les élèves et les professeurs. Le secrétariat se tiendra à votre disposition pour toute question relative au dossier d'inscription.

Lycée Sainte-Anne de Brest

Portes ouvertes du lycée le **vendredi 27 de 17h à 20h, et le samedi 28 février de 9h à 13h.**

Vie paroissiale

Samedi 21 février : messe à 18h à Guilers.
Dimanche 22 février : messe à 10h30 à Plouzané.
Pas de messe ce week-end à Guilers.
Samedi 28 février : messe à 18h à Locmaria.
Dimanche 1^{er} mars : messe à 10h30 à Plouzané.